DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2024	030
----	------	-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVO	CATION	L'an deux mille vingt quatre
22 MARS 2024		Le vingt-huit mars
DATE D'AFFICHAGE		Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
4 AVRIL 2024		publique sous la présidence de Monsieur PICHON Jean-Marc, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS		Etaient présent(e)s: M. PICHON Jean-Marc – M. SAADA Raoul – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – Mme CAZADE-SAADA
EN EXERCICE :	27	Claire – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – M. REYNAUD Max – M. DA SILVA Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme BONNASSEAU Patricia – M. FAUCHÉ
PRESENTS:	15	Fabien – Mme PEDRONO Anne-Marie.
VOTANTS:	21	Absent(e)s représenté(e)s: Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme SCACCHI Anne – M. LION Robert – M. TISCHENBACH Thierry – Mme COLLIN Monique.
		Absent(e)s non représenté(e)s: Mme MOAL Sylvie – Mme LEROMAIN Nadège – Mme HEMON Alexandra – M. DORIZON Maurice – Mme BILIEN Carine – M. GOFF Jullian.
		Monsieur LAURENT Eric a été désigné secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AU PROFIT DU COLLEGE ALBERT CAMUS DE LA NORVILLE DANS LE CADRE DE PROJETS : VOYAGE AU QUEBEC, VOYAGE EN ESPAGNE ET VOYAGE EN ALLEMAGNE ET AUTRICHE

Madame MOUNOURY Aurélie, rapporteur, informe le Conseil Municipal que le collège Albert Camus de La Norville sollicite la commune en vue d'obtenir une participation financière à trois projets pour l'année scolaire 2023/2024.

Le premier concerne un projet d'échanges entre le collège Albert Camus de La Norville et le lycée Louis Papineauville au Québec (action initiée depuis 30 ans). A ce titre, le collège Albert Camus a organisé un voyage au Québec de 14 jours en janvier 2024 (9 élèves de Boissy sous Saint Yon sont concernés). En avril 2024, c'est au tour des correspondants Québecois d'être accueillis. Le collège sollicite la commune pour un soutien financier dans le cadre de cet échange culturel.

Le deuxième projet concerne un voyage en Espagne pour les élèves hispaniques fin avril (15 élèves de Boissy sous Saint Yon sont concernés). Les élèves découvriront la région d'Aragon, notamment les villes d'Huesca et de Saragosse ainsi que le parc naturel de la Sierra de Guara; Ils feront de nombreuses activités sportives telles que des randonnées, de l'escalade et du rafting. Ils seront logés chez des familles hôtesses.

Le troisième projet concerne un voyage en Allemagne et en Autriche pour les élèves germanistes fin avril. Les élèves visiteront les villes de Salzburg et Innsbruck ainsi que les châteaux de Louis II de Bavière, notamment le célèbre château de Neuschwanstein. Ils découvriront les studios de cinéma Bavaria près de Munich. Ils seront logés chez des familles hôtesses.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, **VU** le budget primitif 2024,

VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date du 23 novembre 2023 pour un projet d'échange avec le Québec,

VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date du 5 février 2024 pour un projet de voyage en Allemagne et en Autriche.

VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date du 5 février 2024 pour un projet de voyage en Espagne.

CONSIDERANT que la commune de Boissy-sous-Saint-Yon souhaite soutenir les échanges culturels internationaux à destination de jeunes Buxéens,

Après avis favorable de la Commission Animation du Territoire du 18 mars 2024.

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, Après en avoir délibéré,

À la majorité absolue (un vote contre : M. SAADA Raoul et une abstention : Mme CAZADE-SAADA Claire),

APPROUVE l'attribution, à titre exceptionnel, d'une participation ou subvention de fonctionnement au collège Albert Camus de la Norville, répartie de la manière suivante :

- 200 € pour soutenir les échanges entre le collège Albert Camus de la Norville et le lycée Louis Papineauville au Québec ;
- 100 € pour soutenir le projet de voyage en Allemagne et en Autriche.
- 100 € pour soutenir le projet de voyage en Espagne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20240328-DEL2024-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024 Publication : 04/04/2024

Le Maire,

Jean-Marc PICHQN

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.